

COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil Municipal s'est réuni le 9 juillet 2018 à 20H00, sous la présidence de Monsieur Didier BERNE, Maire. Absent et excusé : Jean-Paul BONNEFOND.

APPROBATION COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DU 15/05/2018

Le compte rendu du Conseil Municipal du 15/05/2018 est adopté à l'unanimité.

DOSSIERS D'URBANISME EN COURS :

Déclaration d'intention d'aliéner :	LALANNE/DEMORISE 168 Rue St-Pierre (acquéreurs CHAZE/LAMBIN) JULIAA François Rue des Canuts (acquéreur DECOISY Anne-Sophie) Tissages TROTTET-GRANGE La Croix (acquéreur Tissages GACON)
Déclarations préalables accordées ou tacites	/
Déclarations préalables en cours	BROSSAT Mikaël et BEAL Sophie : piscine
Permis accordés ou tacites	BARAILLER Marie France : abri camping car
Permis en cours	MOLON Roméo et MOLON Sandra : construction maison individuelle FORISSIER Benoit et BARONNIER : construction maison individuelle

APPROBATION RAPPORT CLECT SUR LES ATTRIBUTIONS DE COMPENSATION

Le rapport de la Commission Locale d'Evaluation des Charges transférées (CLECT) de la Communauté de Communes de Forez-Est, en date du 12 juin 2018, est soumis à l'approbation du Conseil Municipal.

Il s'agit principalement d'adopter le montant des attributions de compensation relatives au retour de certaines compétences aux communes qui ont intégré Forez-Est. Ces compétences sont la voirie, le SAGE et la fourrière pour les communes issues de la Communauté de communes des Collines du Matin. Ainsi, pour Rozier, l'attribution de compensation versée par Forez-Est sera majorée de 25.483 € en contrepartie des 3 compétences reprises par la commune. Le Conseil approuve.

RAPPORT 2017 SUR LE PRIX ET LA QUALITE DE L'EAU

Monsieur Reynaud présente le rapport annuel 2017 sur le prix et la qualité du service public d'eau potable. Ce rapport, qui sera mis à disposition du public, fait état du fonctionnement du service ainsi que des indicateurs techniques et financiers.

NOMINATION D'UN DELEGUE A LA PROTECTION DES DONNEES

A compter du 25/05/2018, toutes les structures publiques doivent se mettre en conformité avec le Règlement Général européen de la Protection des Données (RGPD).

Ainsi, la Commune doit entamer une démarche dont l'objectif sera de garantir la protection des droits et libertés des personnes physiques, et notamment le droit à la protection de leurs données personnelles collectées dans le cadre des activités exercées au sein de la commune (état-civil, élections, paye, urbanisme...).

Ce processus, qui commence par la pose d'un diagnostic de l'état de protection de nos données collectées, rend également obligatoire la nomination d'un Délégué à la Protection des Données personnelles (DPD). Le Conseil autorise le Maire à nommer par arrêté un Délégué à la Protection des Données personnelles. Monsieur Sylvain SERVY, adjoint est volontaire.

SOUTIEN A LA COMMUNE DE POMMIERS EN FOREZ

L'Association des Maires Ruraux de la Loire, réunie en assemblée générale le 28/06/2018, a décidé de lancer un appel à solidarité auprès des communes du département et de la région Auvergne-Rhône-Alpes, afin d'aider la commune de Pommiers en Forez. En effet, cette dernière est confrontée à des difficultés financières suite à des procédures judiciaires menées à son encontre.

Pour marquer sa solidarité et son soutien, le Conseil Municipal approuve le versement d'une aide exceptionnelle d'un montant de 200 € à la commune de Pommiers en Forez.

COMPTE RENDU DIVERSES COMMISSIONS ET POINTS DIVERS

* **Bâtiment/sécurité** : la commune pourrait être intéressée par l'achat et la réhabilitation de l'immeuble Rivollier (ancien restaurant). Démarches en cours.

* **Voirie** : suite aux intempéries de ce printemps, des travaux de réparation sont nécessaires et prioritaires. Le programme des travaux de voirie 2018 sera donc quelque peu modifié (report des travaux du Petit Faubourg).

* **Environnement/Fleurissement** : la commune participe à la fois au concours Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin et au concours départemental (particuliers uniquement).

* **Ecole** : compte rendu du Conseil d'Ecole du 12/06/2018 : effectif prévu à la rentrée scolaire : 136 élèves, bilan des actions de l'année (sorties scolaires, vente de plants, création d'un potager...)

* **Crèche** :

- travaux pendant la fermeture estivale : réfection du hall d'entrée, revêtements de sols, peinture... (financement CAF 80%)
- réunions programmées avec Forez-Est dans le cadre du transfert de la structure à cet organisme au 1er janvier 2019
- les agents de la crèche ont bénéficié d'une formation "recyclage PSC1", dispensée par les pompiers de Rozier.

* **Sport** : compte rendu AG Tennis, Football, Basket

* **Conseil Municipal Enfants** :

- à l'occasion des nouveaux aménagements réalisés au jardin public, la commission et les enfants ont organisé, le 7 juillet, une petite kermesse, suivie d'une inauguration
- projets : décoration d'un arbre dans le cadre de l'animation "les 48 heures de la création" - commémoration du 11/11 - élections en octobre

* **Club des Jeunes** : bonne participation à la fête patronale avec l'organisation d'olympiades et d'un concours de pétanque - projet fresque

* **AJCM** : liquidation de l'association : le reliquat financier sera partagé ainsi :

- environ 2.000 € à chacune des communes de l'ex Communauté de Communes des Collines du Matin
- environ 1.000 € à l'association l'Étincelle de Panissières

* **Vie économique** : les chaudières de la mairie, de l'école et de la salle Jeanne D'Arc ont été remplacées par des chaudières basse consommation et des travaux d'isolation (vitrages) seront réalisés cet été. Ces travaux de rénovation thermique s'inscrivent dans le cadre du dispositif TEPCV (aide de l'Etat par le biais de Forez-Est).

* **Collecte des ordures ménagères** : harmonisation du service au sein de Forez-Est à compter du 01/01/2019 (conteneurs normalisés, modification fréquence collecte...).

* **Course des Pierres Folles**, le 23/09/2018, organisée par le Sou des Ecoles et le Basket

* **Recensement** : le prochain recensement de la population aura lieu du 17/01 au 28/02/2019. Trois agents recenseurs seront recrutés.

* **Antenne relais téléphonie mobile** : peu de participants à la réunion publique du 04/07/2018

* **Projet d'amélioration de la signalétique** dans la commune : la commission présente son travail : état des lieux, recensement des besoins, choix des panneaux...

Prochaine réunion du Conseil Municipal : mardi 11 septembre 2018 à 20 Heures